

● Points noirs, la FFMC03 suit ses dossiers...

Vendredi 20 février 2015,

la FFMC03 a rencontré l'adjoint au maire de la ville d'AVERMES.

Lors de l'échange sur les ralentisseurs installés sur la commune, il nous a précisé qu'à la suite de modifications d'organisation au sein de la mairie d'AVERMES, il avait mis plus de 5 mois à nous répondre et qu'il nous présentait ses excuses. La délégation les a acceptées et a encore plus apprécié ce qu'il nous proposait.

Non seulement il s'est engagé de faire raboter les ralentisseurs non-conformes pour leur mise aux normes, lors de travaux début avril 2015, mais en plus il a pris conscience que nous pouvions apporter notre expertise sur certains projets d'aménagement afin de sécuriser le déplacement des usagers, entre autre, les 2 roues dans sa ville.

Nous avons discuté d'un futur projet d'aménagement de carrefour, avenue des Isles, nous avons proposé certaines pistes, ainsi que la réalisation d'un plateau, qui sera réalisé aux normes, à un carrefour lors d'un prochain réaménagement de la ville.

Nous remercions la commune d'AVERMES de nous prendre en considération et nous serons consultés dans l'avenir lors de la préparation de certains chantiers.

La FFMC03